



ÉCOLE PRIVÉE D'ESTHÉTIQUE ET DE COSMÉTIQUE

YOLANDE GUICHARD

PROGRAMME DU C.A.P. ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE

La profession d'esthéticienne est avant tout un métier manuel. Mais celui-ci s'exerce sur une matière vivante : la peau. L'élève devra donc posséder des notions précises et étendues sur l'organisme humain et la peau en particulier. La formation s'appuie sur un enseignement théorique et un enseignement pratique selon le référentiel académique.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL THÉORIQUE

Biologie – Technologie des appareils et des instruments – Appareillage – Cosmétologie – Dermatologie – Connaissance des milieux du travail - Vente des produits et de prestations de services – Arts appliqués à la profession – Prévention Santé Environnement

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL TRAVAUX PRATIQUES

MAQUILLAGE - VISAGISME

Produits et Méthodes d'application – Corrections Visage – Colorimétrie et Influence de la lumière sur les couleurs – Maquillage Flash Jour Mannequin Soir Cocktail Réveillon Mariée.

SOIN BIEN ÊTRE

Technique de démaquillage - de modelage – Application et retrait de Gommage, de Masque – Applications de produits spécifiques : crème, ampoules, sérums – Utilisation des appareils - Étude de cas – Techniques esthétiques complètes.

ÉPILATION – DECOLORATION - TEINTURE

Épilation visage et corps – Cire traditionnelle recyclable – Cire jetable - Décoloration duvet visage – Teinture de cils et sourcils

MANUCURIE

Modelages et soins des mains et des pieds – Pansements – Beauté des ongles : Pose de vernis traditionnel laquée et nacrée – french – fantaisie

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Français – Histoire Géographie Education Civique – Mathématiques Sciences physiques et chimiques

STAGE PROFESSIONNEL

8 semaines de stage en entreprise au minimum (institut de beauté, SPA et ou parfumerie) sont nécessaires pour valider votre convocation CAP. Les périodes de formation en milieu professionnel permettent à l'élève d'appréhender la réalité de l'entreprise.

DIPLÔMES

La formation professionnelle d'esthéticienne est sanctionnée par une attestation de scolarité délivrée par l'école et par un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) diplôme d'État.

Cette formation est dispensée sur un an.

L'École GUICHARD est agréée Centre d'examen CAP d'Etat pour les Travaux pratiques et Vente Conseils

FORMALITES D'INSCRIPTION : Nous contacter afin de recevoir un dossier complet. La directrice vous recevra sur rendez-vous.

